

AR Prefecture

006-210601365-20230203-2023020301-DE
Reçu le 07/02/2023
Publié le 07/02/2023

**MAIRIE DE SOSPEL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOSPEL****SEANCE DU 03 FEVRIER 2023****L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE TROIS FEVRIER A 20H30***Délibération 2023-02-03-01*

Le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Mario LORENZI, Maire

	Présent(e)	Absent(e)	Procuration		Commentaires
Christophe BRUNENGO	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Eliane ALBIN	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Renaud DETOEUF	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Martine FERRERO	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
David BOUSSEAU	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Christine COSENTINO	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Michel POGGI	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Nicole RAIBAUT	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Martine CHAVONET	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Michel CHAMPOUSSIN	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Khédidja OUNIS VANPOUCHE	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Laurence GIRAUD	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Richard COLSON	<input type="checkbox"/>	X	X	Martine FERRERO	
Livia VERET	<input type="checkbox"/>	X	X	Jean-Mario LORENZI	
Véronique TROCH	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Nicolas CROO	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>		
Marianne GERMANO ORFAO	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Cyril BLANSCHÉ	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>		
Nicolas REY	<input type="checkbox"/>	X	X	Marianne GERMANO ORFAO	
Lucas CHAREF	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Jean-Pierre PEGLION	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Thierry GRIMONT	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Brigitte SCOTTO LOMASSÈSE	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Jérôme BERETTI	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Christophe DECADI	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Eliane CAMOSSETTO MUNOZ	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Secrétaire de Séance : Lucas CHAREF**Objet** : Adhésion à la compétence « ENERGIES » du SICTIAM

AR Prefecture

006-210601365-20230203-2023020301-DE
Reçu le 07/02/2023
Publié le 07/02/2023

Monsieur le Maire expose au conseil, qu'afin d'accélérer les actions de production d'énergie renouvelable, la commune a la possibilité de s'appuyer sur une ingénierie technique et financière forte.

En effet, depuis le 01 janvier 2022, le SICTIAM en complément de ses missions d'ingénieries numériques a intégré d'autres compétences dites à « la carte » parmi lesquelles les compétences relatives à l'énergie exercées antérieurement par le SDEG.

L'adhésion au Syndicat au titre de la compétence « production d'énergies renouvelables » offre l'opportunité pour la commune de s'appuyer sur des moyens humains mutualisés entre différentes localités et de travailler à une maille adaptée pour ce type de projets.

Le SICTIAM a fixé par délibération du comité syndical en date du 29 Mars 2022, une cotisation d'un montant de 0,10 € par habitant et par an pour adhérer à ces nouveaux services en matière d'énergie. Dans ces conditions la cotisation annuelle représente pour la commune un montant de 387,90 € (3879 habitants).

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la commune au SICTIAM au titre de la compétence « maîtrise de la demande d'énergie » et de la compétence en matière d'énergies renouvelables »

Enfin il convient de désigner un représentant de la commune, un titulaire pour siéger dans le collège « Energies » du comité syndical du SICTIAM.

Candidat :

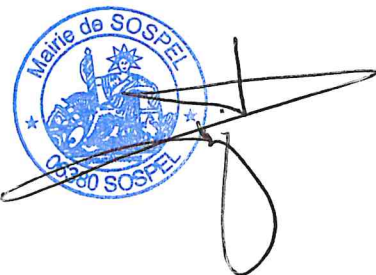
- Titulaire : Monsieur Michel POGGI, adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'adhésion à la compétence « Energies » : « Maîtrise de la demande en énergie » et « énergies renouvelables »
- Approuve les conditions précitées d'adhésion à la dite compétence
- Approuve les statuts modifiés du SICTIAM
- Prends acte à la désignation de Monsieur Michel POGGI, Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme, en qualité de représentant de la commune pour siéger dans le collège « Energies » du comité syndical du SICTIAM
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, l'an, mois et jour que dessus

Le Maire,



Le secrétaire de séance



	Votes	Commentaires
Pour	25	
Contre	00	
Absention	00	